

du poisson, car l'Angleterre nous en envoyait chaque jour d'assez grandes quantités.

En tout cas, jusqu'à présent, rien d'anormal ne s'est produit, mais on peut escompter une baisse sensible des fruits et primeurs, les cours ayant déjà notablement fléchi dans le Midi à l'annonce de la suspension du commerce avec l'Angleterre.

Sur le marché des primeurs : En Bretagne Saint-Brieuc, 6 mai. — Les achats anglais a, ont cessé dans la région côtière bretonne et les navires britanniques n'enlèvent même pas les quantités traitées, les prix des primeurs ont décliné considérablement.

Sur les marchés de Palampol, Roscoff, Pierres, Guirec et Tréguier, les pommes de terre nouvelles ont été offertes avec 40 fr. de baisse sur les cours précédents. Comme malgré cette baisse les produits ne trouvent pas preneurs, un effondrement total des cours est à prévoir, si la grève anglaise continue. Les cultivateurs ont tenté de faire passer d'urgence leurs pommes de terre nouvelles cultivées, seulement en raison des hauts prix obtenus à l'exportation et à la parité desquels le marché intérieur, pour être ravitaillé, est contraint de se soumettre.

En dépit des mesures de restriction qui pourraient prendre certains producteurs on s'attend à un afflux considérable de primeurs aux halles de Paris, et notamment de pommes de terre et de fruits rouges originaires de la Provence. Les boures et les œufs subissent également le contre-coup de la grève anglaise.

Dans le Midi

Montpellier, 6 mai. — L'arrêt des expéditions pour l'Angleterre et l'énorme affluence des primeurs, sur le marché de Paris, ont provoqué, dans tout le Midi, une baisse considérable de cinquante pour cent environ sur les primeurs. D'un seul coup les cerises sont tombées de 350 à 150 fr. les 100 kilos.

LE DIMANCHE DE ROUBAIX-TOURCOING

Voici le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire illustré qui paraîtra dimanche :

PAGE 1. — Le Monument aux Morts de l'École de Saint-Michel et l'Énorme affluence des primeurs sur le marché de Paris. — Chronique rimée.

PAGE 2. — La Rose du Fagouin roman (Jean d'Arny).

PAGE 3. — Nouvelles : Le Hérisse (G. Mary). — Un mariage de naïve. — Les Pasquilles du Brouetteux (Jules Watteaux).

PAGE 4. — La Page de la Famille. — Nos problèmes de mots croisés.

PAGE 5. — Les beaux films : Les rois de l'air. — Six cent mille francs par mois, roman (Jean Déru).

PAGE 6. — Les Sports : Le match Nord-Centre de l'Équipe de Football-Association. — Les records du monde en auto. — Les épreuves cyclistes.

Le Numéro : DIX PAGES, VINGT CENTIMES

LES MUNICIPALITES SOCIALISTES DE PARIS ET SA BANLIEUE DANS LE NORD

On annonce que sur l'invitation des municipalités socialistes de la région de Lille, la Fédération nationale des municipalités socialistes S.F.I.O. et l'Union des municipalités socialistes de la banlieue, organisent pour le 27, 28, 29 et 30 mai, un voyage d'études dans le Nord.

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES DE LILLE CONFÉRENCES SUR LE PROBLÈME FINANCIER EN 1925-1926

À la demande d'un certain nombre de personnalités appartenant au monde de l'industrie, du commerce, de la banque, l'École des Sciences sociales et politiques de Lille organise trois conférences sur le sujet suivant : « Le problème financier en 1925-26 ».

Ces conférences seront données par M. Pierre Bayart, professeur de législation financière à la Faculté de droit et à l'École des Sciences sociales et politiques de Lille, dont la compétence en matière financière est si connue et si hautement appréciée.

Tout récemment, le conférencier donnait à Tourcoing, sous les auspices de la Chambre de commerce de cette ville, des conférences qui ont été suivies avec le plus vif attrait par toutes les personnes mêlées à la vie économique de Tourcoing et de ses cantons.

Les ouvrages de M. Pierre Bayart, sa collaboration aux revues financières lui donnent des titres tout particuliers à présenter sur le

problème financier de l'heure présente, des suggestions dignes de retenir l'attention.

JEANNE D'ARC l'idéale Française

Si l'on est une figure de notre histoire autour de laquelle puisse se faire l'unité nationale, c'est bien celle de Jeanne d'Arc, dont nous célébrons la fête dimanche prochain.

L'émouvante et pure jeune fille que le monde entier admire est le chef-d'œuvre de la race française. Elle est symbolisée dans les caractères et toutes les vertus. Elle représente tous les éléments de notre peuple.

Pour s'exprimer dans une image à leur ressemblance, les humbles, les travailleurs manuels peuvent-ils vouloir mieux que la petite bergère qui filait en gardant ses troupeaux ? Mais, d'autre part, quelle noblesse, quelle grandeur égale celle de Jeanne d'Arc ?

Ceux qui savent à peine lire et écrire se reconnaissent dans la pauvre paysanne qui ne savait que sa Croix de par Dieu. Les plus fiers esprits éperduent à découvrir des piquantes réponses aux docteurs chevronnés que lui dictait sa naturelle intelligence.

Chrétiens, nous vénérons en elle la sainte, mais qui ne lui donne avec nous les titres les plus glorieux que puisse inventer l'admiration humaine ?

Quelle que soit notre opinion politique, Jeanne d'Arc nous enseigne par l'exemple qu'avant tout, en temps de crise, le devoir est de s'unir autour de l'autorité légitime.

Guerrière elle le fut, avec une science militaire de grand capitaine proclamée par un Napoléon, un Foch, un Mangin, prouvée par un livre que le général Canonge a intitulé Jeanne d'Arc chef de guerre. Mais cette guerrière était une guerrière à la française. Elle ne faisait pas la guerre pour le plaisir, à la germanique, à la prussienne. Au contraire, les pacifiques ont aussi en elle une patronne ; car, avant d'engager la lutte avec l'Anglais, elle fit, par la diplomatie, tout ce qu'elle put pour amener ceux-ci à délivrer loyalement de leur présence la France qu'ils avaient envahie.

Mystique et positive, Jeanne d'Arc réunit bien les caractères les plus divers du merveilleux composé français. Elle croit aux Voix venues du Ciel. Elle-même est un miracle vivant. Mais elle ne compte jamais sur le miracle seul pour réaliser ses projets. Tousjours, elle aide de son mieux, avec toute sa vaillance et toute son intelligence, le Ciel qu'elle invoque.

Un des historiens de Jeanne d'Arc qui ont le mieux compris leur héroïne, l'Écossais Andrew Lang, fait continuellement saisir cet harmonieux mélange chez elle de la foi et de la raison. Ne croyons pas, dit-il, que lorsque Jeanne voulait passer une rivière, elle se contentait de faire appel à ses saintes. Elle les priait, certes, mais en même temps, elle faisait jeter au-dessous de l'eau un pont établi dans les règles de l'art.

Ne semble-t-il pas qu'aujourd'hui encore l'exemple de Jeanne d'Arc vienne à propos ? Si nous voulons sauver la paix, invoquons le Ciel, manifestons notre confiance dans l'étoile de la France ; mais, ceci fait, ne nous croisons pas les bras en attendant le miracle. Par notre travail et par notre intelligence, réunissons comme elle toutes les conditions du succès qui dépendent de nous.

Nous fêterons Jeanne d'Arc dimanche en paroissant. Nous la fêterons mieux encore en renouvelant la leçon qui émane de sa vie, en écoutant sa voix d'idéale Française.

Le Congrès annuel de l'Association des Otages à Valenciennes

Voici le programme du Congrès des otages qui aura lieu à Valenciennes, les 8 et 9 mai :

Sam. 8 mai, à 20 h. 30, au Théâtre municipal, sous la présidence de M. Lachaux, sous-préfet de Valenciennes, conférence accompagnée de projections photographiques, par M. le chanoine Lelou, supérieur du Collège de Tourcoing, otage de Lithuanie. Sujet : Les Otages, maîtres du droit.

Dimanche 9 mai, à 9 h., réception des otages, réunion place de la Gare ; à 9 h. 30, dépôt d'une gerbe au monument de la paix de la ville, sous la présidence de M. Lachaux ; à 10 h., en la basilique Notre-Dame, messe chantée en souvenir des morts de l'Association ; à 11 h., au théâtre, assemblée générale, conférence sur les « Droits des Otages », par M. Jean Desnos avocat au Cour d'appel de Paris, président de la Fédération des prisonniers de guerre, civils, politiques et des otages ; à midi et demi, concert sur la place d'Armes, par la Musique Municipale ; à 2 h. 30, à l'Hôtel de Ville, réception de M. le ministre du Commerce et du délégué de M. le ministre des Pensions ; à 4 h., banquet, salle Watteau, sous la présidence d'honneur de M. Daniel Vincent, ministre du Commerce.

UNE DÉCISION NE POURRA PLUS ÊTRE ACQUISE QUE PAR LES ARMES

Oudjda, 6 mai. — Les délégués riffains ont quitté Oudjda, à 16 heures, en auto, accompagnés de l'interprète Bouzard, pour Nemours où ils embarqueront immédiatement à bord du contre-torpilleur « Sénégalais ». Leur départ est passé inaperçu.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES A TOURCOING

Hier jeudi, s'est ouverte aux Magasins Généraux de Tourcoing, par le ministre des courtiers-jurés Henri Bau et Parent, Etienne Gréanger et Ferdinand Laperonno, la troisième vente publique de l'année. Le matin, par les laines brutes, écarts de pelage et laines lavées diverses ; les enchères ont été très animées ; la presque totalité du catalogue, qui offrait un joli choix, a été vendue à des prix en faveur des vendeurs et en hausse sensible sur la vente dernière.

La vente des blousses, qui eut lieu l'après-midi, avait attiré de très nombreux acheteurs tant de l'étranger que de la région ; le catalogue était très bien composé, et comportait environ 525.000 kilos de blousses industrielles et de production, sur lesquelles environ 400.000 kilos ont été vendus, bien que vis-à-vis de la forte hausse de la Livre, certains détenteurs aient remonté leurs limites à des prix relativement élevés. Les belles blousses Lister ont été très disputées et se sont vendues à des prix en hausse sur la dernière vente de 5 à 7 %.

Les belles blousses Schlumberger de fabrication ont obtenu les prix de la vente de mars. Les blousses courantes Schlumberger de fabrication ont également obtenu les plus hauts prix de mars et parfois plus. Les belles blousses croisées se sont vendues aux prix fermes de la vente dernière. Les blousses communes se sont également vendues à peu près de la parité de la vente de mars.

Aujourd'hui vendredi, vente de déchets de laine. Les ventes prochaines auront lieu les 5 et 6 juillet.

LES GRÈVES A ROUBAIX

La grève des marbriers de cimetières. Nous avons annoncé, voici quelques jours, qu'un conflit entre ouvriers et patrons marbriers était survenu au sujet d'une augmentation des salaires.

Aucune entente n'ayant pu se faire, la grève générale avait été décidée. Ce matin, les ouvriers marbriers de Roubaix et environs se sont réunis à la Bourse du travail et ont décidé de soumettre aux patrons l'accord suivant, qu'ils nous prêtent de publier :

Salaires : Une augmentation de 0,25 centimes à l'heure sera accordée à tous les ouvriers à la reprise du travail.

Le second palier de l'augmentation sera ainsi réparti : 0,15 centimes au 15 juin et 0,10 centimes au 15 juillet de l'année en cours.

Morales : La journée sera de 9 h. par jour (toutes dérogations comprises), jusque fin octobre 1926. À partir du 1er novembre, la journée sera ramenée à 8 h. et cela jusqu'à nouvel accord.

Chômage. — En cas de chômage dans la totalité de la corporation ou dans un atelier particulier, après entente entre le ou les patrons et le Syndicat du bâtiment (section de la pierre), il sera procédé à la répartition des heures de travail hebdomadairement entre le personnel intéressé.

En ce qui concerne les autres clauses, des accords antérieurs celles-ci resteront en application sans changement.

Les ouvriers ont, en outre, demandé aux patrons de bien vouloir faire connaître pour samedi soir, au siège du Syndicat, s'ils acceptent les propositions ci-dessus énoncées.

D'autre part, nous apprenons que les patrons ouvriers se sont réunis cet après-midi à 4 heures, au Café Pandore, pour étudier les propositions des ouvriers.

Leur décision sera transmise aux ouvriers aujourd'hui.

LES ATTEINTES À LA LOI SUR LES DOMMAGES DE GUERRE

Une réunion du Groupe interdépartementaire des départements dévastés.

Le groupe interdépartementaire des départements dévastés s'est réuni jeudi, au Sénat, sous la présidence de M. Hayez, sénateur. Le président expose les prétentions du fisc qui veut taxer, comme bénéfices industriels et commerciaux, les intérêts sur pertes subies, payés au sinistrés, en application de la loi de 1919 ; 2° Faire rentrer dans les bénéfices les frais supplémentaires alloués aux industriels et commerçants, sur les matières premières et les marchandises.

Après une discussion approfondie, le groupe, à l'unanimité, a décidé de saisir immédiatement le ministre des Finances de la question, au cours d'une audience.

Dans cette audience, le groupe signifiera également au ministre la prétention inacceptable de ses services de modifier le cours du marché pour des contrats de prestations en nature dans lesquels ce cours a été fixé d'une façon définitive, conformément aux règles posées par l'administration.

Il demandera, en outre, au ministre, que les contributions volontaires versées par les sinistrés puissent amortir la dette de l'État envers eux et être, à ce titre, imputées, à valoir sur leurs indemnités de dommages de guerre. Le président ayant reçu un don anonyme de cinq mille francs, le groupe décide de distribuer cette somme, par parts égales, entre les fédérations de mutilés des dix départements dévastés.

DELEGUES CANTONAUX

Le vote suivant est adopté : Le Conseil général demande que les délégués cantonaux soient exclusivement pris parmi les plus surs partisans de l'école laïque et notamment parmi ceux dont les enfants fréquentent ou ont fréquenté les écoles de l'Etat.

LES GENDARMES DANS LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le vote suivant est mis en discussion : Considérant que la présence de la gendarmerie, lors des manifestations, cortèges ou attroupements, est parfois de nature à provoquer des troubles ou à troubler le déroulement de ces manifestations, qu'il y a lieu de se séparer de la caserne, mais qui, dans cette intention, cette intervention, émettent le vœu : Qu'il ne soit pas fait appel à la gendarmerie en cas de conflits économiques et qu'il soit fait confiance à la classe ouvrière.

M. Huyghe déclare que la présence de la gendarmerie dans les conflits économiques aggrave la situation et qu'il faut faire confiance à la classe ouvrière. M. Salez dit qu'il croit voir dans ce vœu une allusion au conflit actuellement en cours à Lille. Ce conseil tend à s'ajuster et des pourparlers ne sont en cours. D'instinct et espère que la solution arrivera à bref délai.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

LA JOURNÉE DE JEUDI

La matinée s'est déroulée dans le calme. — La visite à la Maison des Étudiants. — L'après-midi : L'assemblée vote des vœux sur : Les gendarmes dans les manifestations ; le scrutin uninominal ; la guerre au Maroc ; la défense des écoles et institutions laïques. — La contribution volontaire

La troisième journée, ainsi qu'on pouvait le prévoir, fut de beaucoup plus active et plus mouvementée que les précédentes.

C'était en effet la journée réservée aux vœux politiques et, dans la situation particulièrement tendue du pays, ils revêtaient un caractère particulièrement grave.

On verra par le compte-rendu qui suit quelles sont les positions prises par chacun des partis, surtout en ce qui concerne la question de défense de la laïcité, et celle aussi intéressante de la contribution volontaire.

LA MATINÉE

La séance du matin avait été fixée à 11 h. Elle ne commença qu'après 40 minutes de retard, devant tout au plus 20 conseillers.

M. Merlin tint à faire souligner une réserve en ce qui concerne la décision prise la veille au sujet du détournement des eaux de la Lys, et demanda que dans les projets qui seront étudiés, les intérêts du port de Gravelines, ainsi que ceux des usiniers de l'Aa, et des usagers du canal de Neufossé soient sauvegardés.

Acte est donné de cette déclaration, qu'appuie M. Blondel.

CAUTIONNEMENT VERSÉ AUX CAMPAIGNES DU GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

M. Guilbaud signale la situation faite aux usagers du gaz et de l'électricité qui doivent verser un cautionnement pour lequel ils ne touchent même pas intérêt.

Le conseiller général demande : 1° que ces sommes soient productives d'intérêts au bénéfice du consommateur.

CONGÈS DES ÉCOLES

Le vote suivant est donné à ce vœu : Avis favorable est donné au vœu concernant les vacances des écoles qui seraient fixées du 14 juillet au 15 septembre.

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Un moment où l'on va donner lecture des vœux de MM. Mahieu et Potié, concernant la contribution volontaire. M. Blémant demande que ces vœux soient renvoyés à la séance de l'après-midi.

Il est en ainsi décidé.

Après l'adoption de quelques questions concernant le personnel départemental, la séance est levée à 12 h. 40.

A LA MAISON DES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT

Comme ils l'avaient promis, environ trente membres du Conseil général se sont rendus à la Maison des Étudiants, où ils ont pris le repas en commun.

Les toasts ont été prononcés par MM. Forest, président de l'Association ; Potié et Loucheur, conseillers généraux.

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

L'annonce de la discussion des vœux politiques avait provoqué une animation exceptionnelle.

Tous les conseillers généraux étaient présents, et les tribunes publiques étaient bondées.

DELEGUES CANTONAUX

Le vote suivant est adopté : Le Conseil général demande que les délégués cantonaux soient exclusivement pris parmi les plus surs partisans de l'école laïque et notamment parmi ceux dont les enfants fréquentent ou ont fréquenté les écoles de l'Etat.

LES GENDARMES DANS LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le vote suivant est mis en discussion : Considérant que la présence de la gendarmerie, lors des manifestations, cortèges ou attroupements, est parfois de nature à provoquer des troubles ou à troubler le déroulement de ces manifestations, qu'il y a lieu de se séparer de la caserne, mais qui, dans cette intention, cette intervention, émettent le vœu : Qu'il ne soit pas fait appel à la gendarmerie en cas de conflits économiques et qu'il soit fait confiance à la classe ouvrière.

M. Huyghe déclare que la présence de la gendarmerie dans les conflits économiques aggrave la situation et qu'il faut faire confiance à la classe ouvrière. M. Salez dit qu'il croit voir dans ce vœu une allusion au conflit actuellement en cours à Lille. Ce conseil tend à s'ajuster et des pourparlers ne sont en cours. D'instinct et espère que la solution arrivera à bref délai.

LE SCRUTIN UNINOMINAL

Lecture est donnée d'un vœu de M. Mahieu tendant au rétablissement du scrutin uninominal pour l'élection des députés.

ET VOILA M. SALENGRO, qui vient à son tour parler contre les catholiques et parle successivement de « La Carcasse », de l'Action Française, de M. Prenant, du Fascisme, des Jeunes Patriotes, de la Belgique, et finalement dit qu'il n'a jamais le coup de force des fascistes (1) réussissant à Paris, il serait vivement puni par la grève générale, qui sauverait le pays !

M. LOUCHEUR PARLE A NOUVEAU et faisant un résumé de tout ce qui a été dit, conclut :

« J'entends que les luttes religieuses et politiques ne soient pas soulevées, nous voulons aussi le respect de nos idées. »

M. Le Glay explique son vote, puis le vote du 5e bureau est finalement mis au scrutin et adopté par 46 voix contre 7.

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Un vœu est émis par M. le sénateur Potié. Un autre par M. le sénateur Mahieu, concernant le vote d'une somme à fixer par la Commission des finances du Conseil général, destinée à être versée à l'État en contribution volontaire.

Autre vœu émis en Commission, le Parti Socialiste s'est abstenu, et M. Lebas vient en donner les raisons.

L'OPINION DE M. LEBAS

Il pense que seul le prélèvement sur le capital peut remédier à la situation financière actuelle du pays. De là l'opposition de M. Lebas.

La contribution volontaire va changer sa grandeur, elle et le laissez croître, on trompe le pays.

« On n'aura jamais la stabilité du franc sans le prélèvement de 10 % sur les capitaux (1) et qui n'a rien d'extraordinaire. »

« Et le député-maire fait allusion à la proposition de contribution volontaire des industriels du Nord, qui n'est pas encore fait d'offres définitives. »

CELLE DE M. BLÉMANT

C'est d'abord la contribution volontaire qui fait, mais la contribution volontaire, c'est la fraude trop facilement le fait !

« Il faut remédier d'abord à des deux maux et faire payer à tous ce qu'ils doivent, y compris les agriculteurs. »

M. LOUCHEUR PENSE...

« Que l'offre des industriels est une offre possible. La contribution volontaire est un geste indépassable, mais d'autres efforts seront encore demandés. »

MM. Leriché et Maréchal émettent l'effort fait par les agriculteurs.

M. Garcia demande que la contribution soit faite en dommages de guerre. Financement à une faible majorité, l'assemblée vote une somme à fixer, pour être attribuée à titre de contribution volontaire.

LE PRIX DU PAIX

En une longue étude, M. Delanoy apporte des conseils et des remèdes susceptibles d'être appliqués pour arrêter la hausse du prix du blé, et partant, celui du pain.

DIVERS

Le port de Dunkerque se voit attribuer 500.000 francs par an, pendant cinquante ans, pour son agrandissement.

M. Potié trouve cette somme bien élevée, et en fait la remarque. Toutefois, étant donné les avantages que nous offre le développement de l'agrandissement du port de Dunkerque, la somme est votée à l'unanimité.

Subventions aux sociétés d'autobus. — Accordées, sous réserve de la présentation de la situation financière des sociétés.

Elections cantonales. — La date est fixée à octobre 1928.

D'autres questions moins importantes passent devant l'assemblée, puis la séance est levée à 18 h. 15.

Aujourd'hui, séance publique à 11 heures précises.

VEUX DÉPOSÉS PAR M. LORTHOIR

M. Lorthoir, maître de l'École, conseiller général, a déposé sur le bureau du Conseil général les vœux suivants que nous publions à titre documentaire :

Hygiène et salubrité. — Que l'Administration procède à la démolition des constructions délabrées dans un délai déterminé, et que soit instituée une commission chargée de surveiller l'hygiène et la salubrité des habitations.

Remboursement à bon marché. — Que soit abrogé l'article 21 de la loi du 26 février 1902, qui limite le remboursement des dépenses de la 14e section de la commune de Lille, et que soit votée la loi du 26 février 1902, de manière à ce que les communes puissent bénéficier du remboursement des dépenses de la 14e section de la commune de Lille, et que soit votée la loi du 26 février 1902, de manière à ce que les communes puissent bénéficier du remboursement des dépenses de la 14e section de la commune de Lille.

DERNIÈRE HEURE

BILLET PARISIEN

La rupture des négociations d'Oudjda

La conférence d'Oudjda a en aujourd'hui le dénouement que nous avions prévu dans ce journal : les pourparlers ont été rompus et les hostilités vont reprendre.

En vérité, c'est une singulière comédie que celle dont les Riffains viennent de nous donner le spectacle. Au début des négociations, nous présentions avec un certain intérêt les hommes prenant Allah à témoin de leur amour pour la paix et affirmant leur irrépressible bonne volonté.

Mais à peine eut-on abordé l'examen des négociations de paix, que l'on vit ces étranges négociateurs éluder toutes les questions un peu précises qui leur étaient posées. Et nous formions une exigence, ils déclaraient que, faute d'instructions nécessaires, ils devaient reprendre l'après-midi avec l'émir. Et la nouvelle entre Oudjda et le camp d'Abd-el-Krim recommençait.

Cette pièce fut suivie par un long silence, puis nous nous aperçûmes que nous nous étions trompés. Loin de faire des concessions, les Riffains, au fur et à mesure des négociations, accen-

La grève générale en Angleterre

NOMBREUX INCIDENTS

Les moyens de communication. Londres, 6 mai. — Les taxis qui circulent refusent de prendre des clients pour les endroits populaires ou le quartier des journaux, devant lesquels des piquets de grévistes sont toujours en permanence.

La distribution du lait, sous le contrôle du Gouvernement, est normale.

Il y a de l'agitation dans les services du Nord Eastern-Mail Way. Sur le réseau du Southern Railway, 384 trains électriques ou autres ont circulé hier, tant pour la province que pour la banlieue.

Ce matin, les grévistes ont mis le feu à un autre omnibus, dans un faubourg de Londres. Les voyageurs sont indemnes.

Un journal anglais imprimé à Paris et expédié en avion en Angleterre. Le Bourget, 6 mai. — L'impression du Daily Mail n'ayant pu être effectuée à Londres, 35.000 exemplaires de ce journal imprimés à Paris, ont quitté Le Bourget ce matin, à bord de deux avions, à destination d'un aéroplane anglais où ils sont arrivés à midi. Plusieurs tonnes d'exemplaires de ce journal partiront vendredi matin.

L'envoi des colis-postaux d'Allemagne en Angleterre est suspendu. Berlin, 6 mai. — En raison de la grève qui sévit en Angleterre, les services dits de colis-postaux entre l'Allemagne et ce pays sont suspendus.

Les services des transports s'améliorent à Londres. Londres, 6 mai. — L'amélioration enregistrée dans les services de transports se poursuit normalement. Les omnibus se font de plus en plus nombreux dans les rues de la capitale.

Plusieurs condamnations ont été infligées à des grévistes ayant cherché à troubler l'ordre.

POUR SAUVER LE FRANC

Les souscriptions départementales. Paris, 6 mai. — Les Conseils généraux continuent à apporter leur contribution à la contribution volontaire.

C'est ainsi que le Conseil général de Seine-et-Oise a voté 100.000 francs ; celui de la Drôme, 30.000 francs ; du territoire de Belfort, 10.000 francs ; des Pyrénées-Orientales, une centaine par contribution, comme contribution extraordinaire ; de la Corrèze, 10.000 francs ; Lozère, 10.000 francs ; Haute-Savoie, 20.000 francs.

Les souscriptions des Conseils généraux. Le Conseil général de la Loire s'est inscrit pour 30.000 fr. ; celui de l'Orne, pour 10.000 francs ; celui de l'Isère pour 100.000 francs ; celui de la Haute-Marne, pour 25.000 francs.

Les membres du Conseil général de l'Isère ont versé à titre personnel une souscription de 17.000 francs.

M. Briand a reçu 25.000 francs de M. R. D. Tata, négociant à Bombay ; 10.000 fr. de S. I. Sakri Pacha ; 16.830 francs du personnel de l'ambassade de Pologne.

Les magistrats de la Cour d'appel du Parquet de Montpellier verseront 5.000 francs.

Montpellier, 6 mai. — Les magistrats de la Cour d'appel et du Parquet général de Montpellier, ainsi que les greffiers, ont décidé de verser une somme de 5.000 francs à titre de contribution volontaire.

Les traitements des fonctionnaires

Une protestation des fonctionnaires de l'Enregistrement à Lille. Comme à Lyon, Reims, Boulogne, etc., les fonctionnaires de l'Enregistrement à Lille ont l'intention de protester contre les traitements insuffisants qui leur sont alloués.

</